

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-12-013

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Étaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Laetitia TISSEYRE, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

Mme Agnès DELCOR donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Madame Angélique FOUSTER a été élue secrétaire de séance.

**Fonds de concours Pyrénées Cerdagne
Rénovation et extension de la salle polyvalente**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimatif concernant la rénovation et extension de la salle polyvalente pour un montant total de travaux de 900 000 € HT.

Demande l'aide de la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne par le biais du fonds de concours.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DEMANDE une aide pour la rénovation et l'extension de la salle polyvalente par le biais du fonds de concours de la communauté de communes Pyrénées Cerdagne.

DIT que le plan de financement peut être ainsi fait :

Rénovation et extension de la salle polyvalente		900 000 € HT
Participation EPCI fonds de concours sollicitée	1.66 %	15 000 €
Participation ADES sollicitée	16.67 %	150 000 €
Participation Fonds Vert notifié	10.11 %	91 000 €
Participation DETR sollicitée	24.71 %	222 400 €
Participation Région sollicitée	5.56 %	50 000 €
Autofinancement	41.29 %	371 600 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception en préfecture
066-21660056-20241205-202412013-DE
Date de télétransmission : 13/12/2024
Date de réception préfecture : 13/12/2024



Monsieur Le Maire
Christian PALLARES